

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

MATCH DE FOOTBALL JOUE A DOMICILE PAR L AST

DIMANCHE 20 DECEMBRE A 15H

AST2-JENLAIN



TREVE HIVERNALE

DU 21 DECEMBRE AU 30 JANVIER

INFORMATIONS MUNICIPALES

SAMEDI 5 DECEMBRE

**COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D ALGERIE ET
DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC**

- 11 heures : rassemblement des personnalités et associations devant le monument aux morts où auront lieu :
 - allocutions
 - dépôt de gerbes



Puis réception des participants à la mairie où sera servi le verre de l'amitié.

DIMANCHE 6 & 13 DECEMBRE

ELECTIONS REGIONALES

Salle de l'Espace de la Dodaine

De 8h à 18h

Toute personne à mobilité réduite ou ayant des difficultés à se déplacer est priée de contacter la mairie au 03.27.42.42.82, un système de co voiturage sera mis à disposition.



INFORMATIONS MUNICIPALES

SAMEDI 12 & DIMANCHE 13 DECEMBRE

MARCHE DE NOEL

PLACE DE LA MAIRIE

(Voir programme joint)



JEUDI 17 DECEMBRE

SPECTACLE ET GOUTER POUR LES ENFANTS SCOLARISES A L'ECOLE HAINAUT-BAUGNIES

Offerts par la municipalité

Salle des fêtes dès 14 heures



SAMEDI 19 DECEMBRE

DISTRIBUTION AU PORTE A PORTE DES COLIS DE NOEL AUX AINES DE LA COMMUNE À partir de 9h30



Offerts par la municipalité

INFORMATIONS MUNICIPALES

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

L'inscription sur la liste électorale se fera jusqu'au jeudi 31 décembre 12 heures.

Vous munir de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin d'organiser au mieux la réception qui aura lieu en janvier 2016, en l'honneur des nouveaux arrivants sur la commune, nous invitons les familles arrivées à Thivencelle en 2015, à se présenter en mairie munies de leur livret de famille ou de leurs pièces d'identité et ce jusqu'au 19 décembre inclus.

RECENSEMENT MILITAIRE

Toutes personnes nées en 1998 (filles et garçons) sont priées de s'inscrire sur la liste du recensement national, jusqu'au 5 janvier 2016. Le recensement est obligatoire. Se munir du livret de famille.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE DES AINES

Toute personne née en 1956 est priée de se présenter en mairie munie de sa carte d'identité afin de pouvoir valider son inscription sur la liste des aînés.

MAIRIE

Fermée le samedi 12 décembre.

La mairie sera ouverte uniquement le matin (8h30-12h) pour la période du 21 décembre au 31 décembre.

Fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier.